c'était un homme extrêmement énergique; un débarquement armé du commandant du vaisseau de guerre anglais Dido, Henry Keppel, opéré contre tout droit, pour délivrer de prison le Révérend James Summers, chapelain de l'école de Hong Kong, coupable d'irrévérence au passage d'une procession de la Fête-Dieu (7 juin 1849), Amaral avait obligé le Gouvernement britannique à reconnaître les tribunaux portugais à Macao, qu'il avait jusqu'alors considéré comme territoire chinois. Dès 1846, Amaral avait supprimé la douane portugaise, mais cette mesure était insuffisante pour faire concurrence à Hong Kong tant que la douane chinoise existerait. Amaral la supprima aussi en 1849, et déclara au sous-préfet indigène que dorénavant, lorsqu'il visiterait la colonie portugaise, il serait reçu avec les honneurs dus au représentant d'une nation étrangère, mais non ceux dus au représentant d'un suzerain. Les Chinois ne tardèrent pas à se venger.

Le 22 août 1849, Amaral, à cheval, avec un aide de camp, le lieutenant Leite, passait au coucher du soleil, malgré des avertissements, près de la barrière qui sépare Macao du reste de l'île chinoise de Hiang Chan, lorsqu'il fut démonté par quelques soldats indigènes et tué à coups de sabre. Ce meurtre eut pour premier résultat que le Portugal cessa de payer un tribut annuel à la Chine, et pour second, une situation ambiguë qui ne fut réglée que le 1er décembre 1887 par un traité 1.

Mort de Tao Kouang. L'empereur Tao Kouang, le 14 du 1^{er}mois de la 30^e année de son règne (25 février 1850), désigna comme son successeur, son quatrième fils Y1 Tchou, né d'une concubine, le 5 du 6^e mois de la 11^e année de son règne (13 juillet 1831), qui prit le *nien hao* de HIEN Foung. On prétend que Tao Kouang avait tout d'abord songé à faire choix de son sixième fils Y1 SIN, bien connu par la suite comme prince Koung, de beaucoup le plus intelligent de la famille impériale.

Tao Kouang mourut le même jour (25 février 1850). Il laissait à son fils une lourde succession : comprendre la

^{1.} H. CORDIER, l. c., dans Lavisse et Rambaud, pp. 987-988.